UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....$1.00
Six mois.....50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....$1.50
Six mois.....75

POUR L'EUROPE

Un an.....$1.50
Six mois.....1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 10 Mai 1910

FETE DE LA BIENHEURE JEANNE D'ARC

Le Saint Père a fixé au dimanche dans l'octave de l'Ascension la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour tous les diocèses de France, clergé séculier et régulier. Or, en 1910, coïncidence remarquable, la première fête de la nouvelle Bienheureuse sera célébrée le dimanche 8 mai, et ce dimanche 8 mai, dans l'octave de l'Ascension, sera de tous points l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, qui eut lieu précisément le dimanche dans l'octave de l'Ascension, 8 mai 1429.—"Le Messager de Marie Reine des Coeurs".

Jules Lemaitre et la Royaute

RÉFLEXION

Dernièrement M. Lemaître profita de l'apparition de *l'Action Française* à Lille pour y prononcer un discours royaliste, franchement royaliste.

Il avait été un républicain sincère et, comme il le dit lui-même, il croyait que la mauvaise administration était due aux hommes et non au Système de gouvernement. Il est maintenant convaincu de l'impuissance absolue de la république.

Bien que je ne veuille pas résumer ici le discours de M. Lemaître, permettez-moi d'en citer quelques lignes, je tenais à rapporter l'argument qui fait, de nos jours, en France, un bruit sans cesse grandissant :

"Nous ne prétendons point que la royauté serait, par un coup de magie, l'âge d'or et le parfait bonheur. Mais enfin, un pouvoir central qui représente et défende les intérêts permanents de la nation ; un chef dont l'intérêt personnel se confonde nécessairement avec celui du pays ; un chef héréditaire, afin que le pouvoir, étant continu, soit assez fort pour supporter les libertés provinciales et corporatives et pour suivre les longs desseins extérieurs....vous avouerez bien que cela est plus raisonnable et plus rassurant qu'un régime qui place en bas et dans le nombre la source de l'autorité et qui, du suffrage aveugle, ne peut faire surgir que de petits souverains irresponsables et incompétants, lesquels se moquent bien des intérêts généraux, n'ayant d'autre souci que de se conserver eux-mêmes, ni d'autre moyen pour cela que de se former en bande et d'exercer la plus odieuse des tyrannies".

Ce qu'il dit de l'opportunisme des arrivistes est malheureusement trop vrai et il en a eu un nouvel exemple durant la dernière compagne électorale. Pendant que M. Briand se déclarait opposé à la Représentation proportionnelle, M. Millerand, ministre dans son cabinet, jugeait à propos de dire devant ses électeurs—qu'il craignait—que la Représentation proportionnelle s'imposait.

M. Lemaître respecte les idées avant les étroits cadres des faits politiques. Il n'y a pas longtemps Lord Rosebery a fait de même en Angleterre. Au Canada, de tels revivements sont mal vus....quand il y en a. Sans doute nous ne devons pas prendre les girouettes pour des héros mais il nous faut aussi voir au delà des limites des partis autrement nous risquons de vivre et de mourir en esclaves dans un pays libre.

A. V.

La presse Catholique

OPINION DES PERES DU CONCILE PLENIER DE QUEBEC

(Extraits de la Pastorale collective de tous les évêques du Canada.)

"Parmi les auxiliaires efficaces qui aident l'Eglise à faire connaître, à défendre ses droits et à assurer le regne de Jésus-Christ sur la société, il convient de mentionner les écrivains, et plus particulièrement les journalistes catholiques.

.....

"Aussi, sommes-nous convaincus que la création, la diffusion, le soutien constant de journaux véritablement catholiques est une oeuvre souverainement utile, et nous ne craignons pas de dire qu'elle est de nos jours une absolue nécessité.

.....

"Nous signalons, cependant, ce qui nous parait être le trait caractéristique de l'écrivain catholique : la soumission filiale et respectueuse à l'autorité ecclésiastique. Le Pape et les évêques sont chargés d'instruire et de gouverner l'Eglise de Dieu. Leur pouvoir ne se renferme pas dans les strictes limites de la foi, il s'étend à tout ce qui regarde la discipline morale du peuple chrétien. Or l'obéissance des fidèles doit se montrer partout où s'affirme et s'exerce l'autorité légitime des pasteurs. Ils manquent donc à leur devoir les écrivains catholiques qui sans résister de front à leurs chefs spirituels, entravent cependant leurs desseins par de sourdes oppositions et combattent leur autorité en cherchant, par des détours habiles, à la diminuer ou à s'y soustraire.

"Enfin que les journalistes catholiques sachent s'élever au-dessus des intérêts de parti, chaque fois que les intérêts de la religion sont en cause.

"Dirigés par des catholiques sincères, dans un esprit de foi et de respectueuse soumission à tous les enseignements de l'Eglise, les journaux sont de puissants maitres de la vérité et de vertu. Par la variété et l'étendue de leur apostolat, ils atteignent tous les milieux, poursuivent le vice et les erreurs dans toutes leurs voies tortueuses et jusqu'au fond des obscures retraites où ils cherchent à se dissimuler. Aux attaques de l'ennemi ils donnent tout de suite la réponse qu'on attend et qui déjoue les sophismes, dissipe les insinuations malveillantes et met en leur vraie postures les calomniateurs ; sur toutes les questions qui préoccupent le public et où la passion et l'intérêt font glisser tant de ténèbres, ils projettent la sereine lumière qui éclaire l'opinion et qui lui permet de bien s'orienter ; ils réveillent les énergies, groupent les volontés et remontent les courages en jetant le cri d'alarme et en montrant le drapeau qu'il faut suivre. Belle et glorieuse mission capable de tenter le zèle et le dévouement de ceux qui ont reçu de Dieu quelque talent et qui veulent le faire fructifier ; bien digne aussi de recevoir de tout le peuple chrétien les encouragements et l'appui pratique dont elle a besoin pour réussir.

"Qu'ils croissent donc et se multiplient les journaux vraiment catholiques. Que partout, dans notre pays, et dans toutes les langues, ils exercent leur fécond apostolat et portent la bonne nouvelle du Christ.

"C'est notre ardent désir que les fidèles s'y abonnent et les soutiennent de toute façon, que le clergé les encourage et travaille à leur diffusion. Il n'y a peut être pas à l'heure actuelle de moyen plus efficace de désendre la cité du bienque de poser solidement, sur les remparts dressés par notre foi, les vaillantes sentineurs du journalisme catholique, et de les aider, par notre confiance et nos recours opportuns, à faire bonne garde, à épier attentivement les mouvements, de l'ennemi et à repousser toutes les attaques parties de la cité du mal."

Le devoir des Catholiques

RELATIVEMENT AUX SOCIETES SECRETES

"Il est très opportun de signaler à tous les chrétiens intelligents, pratiques, indépendants, patriotes, une étude vraiment magistrale, publiée récemment par "l'Action Sociale", sur le devoir contre la Maçonnerie.

Cette étude d'un éminent théologien, est intitulée : LA FRANC-MACONNERIE ET LA CONSCIENCE CATHOLIQUE. Tout y est clair, net, ferme et prudent à la fois. Chose bonne à dire, les catholiques y trouveront beaucoup de choses à apprendre, à méditer, à pratiquer surtout. Ils y trouveront, tracé avec une rare précision, un programme d'action, d'attaque et de défense en même temps. Il serait bon que cette étude, qui n'est pas l'oeuvre du premier venu, fût vulgarisée, sous forme de tract populaire, et répandue dans toutes les classes, y compris la classe populaire ouvrière, surtout parmi la jeunesse canadienne, afin de contribuer à réaliser le voeu, l'ordre de Léon XIII : "Arrachez à la Maçonnerie le masque dont elle se couvre. Montrez la telle qu'elle est." et celui de Pie X : "Luttez, luttez sans cesse contre cette secte infâme."

LUMEN.

De la Vérité.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs que les suggestions de notre distingué confrère LUMEN ont été suivies. Les articles et pratiques du R. P. Couët O. P. dans l'*Action Sociale*, sur la "Franc-maçonnerie et le devoir qui s'impose aux catholiques d'en dénoncer les adeptes," ont été réunis en une jolie plaquette de 32 pages, qu'on peut se procurer à l'Action Sociale Catholique, 101 rue Ste. Anne, Québec, aux prix suivants : 5 sous l'unité ; 50 sous la douzaine ; $3.50 le cent.

Cet opuscule, fort instructif, est en même temps très précieux et utile. Tout fidèle défenseur de la foi, clerc ou laic, serait bien inpiré de le tenir sous sa main.

(Communiqué du Seerétariat des Oouvres de l'A. S. C.)

MADE-AT-HOME

RHEUMATIC TREATMENT

Some Simple Precautions Which Will Prevent a Recurrence of Attacks.

A prominent citizen, who had for years suffered from rheumatism and rheumatic gout, has been giving his friends the benefit of his experience, and incidentally a copy of the prescription which was of material assistance in effecting a cure.

In the first place, he found that every time he partook freely of acid fruits his old trouble returned; and, secondly, he learned that it was absolutely essential to keep the kidneys active. To do this it was necessary to drink plenty of water. Occasionally he would dissolve a lithia tablet in the water to assist its action on the kidneys.

The treatment is as follows: Procure from your druggist: Fluid Extract Cascara, ½ oz.; Compound Syrup Rhubarb, 1 oz.; Fluid Extract Carriana Compound, 1 oz.; Compound Syrup Sarsaparilla, 5 oz.

Take one teaspoonful after each meal and at bedtime.

This is valuable information. This can be mixed at home. Save the prescription.

UN NAUFRAGE

Un cablegramme de Seward, Alaska, donne les détails du naufrage de la barque Stanley, faisant la pêche à la morue, le 28 mars, alors qu'elle frappa les récifs de l'île Sannak. Quand les secours arrivèrent sur le lieu du naufrage, ils trouvèrent les cadavres du capitaine Koehler et des matelois Baures et Williams gelés ferme dans les agrès. Le cuisinier, enlevé par une vague, s'est noyé. Cinq hommes de l'équipage survivent. Ils ont été par dessus bord le lendemain du jour où la barque eut frappé le récif et se sont sauvés grâce à des canots de secours venus du rivage. On essaya en vain de sauver trois hommes qui étaient enlacés par les cordages. Le capitaine Koehler est mort avant que les secours aient pu l'atteindre.

Les personnes atteintes de consomption devraient essayer l'Allen's Lung Balsam ; on peut se le procurer chez tous les pharmaciens.

Le Bill de la Marine

Au Sénat, le 20 avril, l'on a discuté le bill de la marine et au nombre de ceux qui ont pris part à la discussion, se trouvait notre distingué compatriote, l'hon. Pascal Poirier.

Dans le compte rendu des discours voici ce que rapporte le "Devoir" de Montréal, à ce sujet :

"Il y a bien aussi un autre sénateur, de langue française, oppositionniste, celui-là qui n'est pas satisfait. C'est le sénateur Poirier, un Acadien : il ne veut pas, mais pas du tout, de la flotte canadienne. "La construire serait un crime de lèse-nation, un quasi-sacrilège", dit-il. Ce qu'il veut, au juste ? Il votera en faveur de l'appel au peuple, mais ça ne le satisfait pas pleinement. "La résolution Borden m'eût davantage convenu que tout cela", s'est-il écrié à la fin de son discours, que M. Clorau, avec emphase, a qualifié de "sublime". C'est un gros mot, pour la circonstance.

Et si vous demandez à M. Poirier : "Vous voulez donner des dreadnoughts à l'Angleterre ? Pourquoi ?" il vous répondra par ce raisonnement tout à fait original :

"Vous autres, de Québec, vous prenez une singulière attitude, dans ce débat-ci. Peut-être est-ce parce que vous avez maintes fois prouvé votre loyalisme à l'Angleterre que vous vous sentez aujourd'hui tant à l'aise pour refuser de venir au secours de la métropole. Nous, les Acadiens, on ne nous a jamais donné l'occasion d'affirmer tangiblement notre loyalisme envers la Grande-Bretagne. Il nous faut le lui prouver, et pour tout de bon, à l'heure présente. Nous n'avons, nous, les Acadiens, rien à gagner, et nous avons tout à perdre, si nous changeons de status politique. Il nous faut rester sous le drapeau anglais. Or, l'Allemagne menace l'Angleterre, la guerre est inéluctable ; elle peut éclater demain. Il nous faut secourir l'empire. Comment ? Ne parlons point de flotte canadienne, elle serait inutile ; si la métropole est victorieuse, elle écrasera l'Allemagne et nous n'aurons alors nul besoin de croiseurs, puisque la suprématie des mers sera pour un long temps acquise à la Grande-Bretagne. Par contre, l'Allemagne victorieuse, que ferons-nous de notre flotte coûteuse ? Elle serait un prétexte à l'Allemagne pour venir bombarder les Provinces Maritimes. Ceci ne nous avancerait guère !

"Donc, le meilleur, le seul moyen d'assister l'Empire, c'est de mettre à sa disposition deux ou trois dreadnoughts du type le plus récent. Ils feront, à la bataille décisive, pencher la balance de la victoire vers la métropole. De la sorte, nous lui aurons aidé sans nous embourber dans l'ornière du militarisme. Pas de flotte provocatrice, avec de petits officiers chamarrés, toujours prêts à se battre pour rien !

Nous avons double intérêt à secourir la métropole : elle est alliée de la France, et, dans un conflit européen, l'Allemagne tombera sur celle-ci. Donc, gare !"

Si vous n'avez pas, l'air convaincu M. Poirier vous dira : "Vous savez, avant de parler comme ça, j'ai consulté les gens de l'Acadie, et ils ont dit : "Sénateur, vous avez raison." Ceci ne vous convaincra pas davantage, mais, lui, il est sûr de son affaire".

Nous regrettons vivement que nos idées, sur cette question, ne s'accordent pas avec celles de notre distingué compatriote, le sénateur Poirier.

"Avant de parler", dit le sénateur, "j'ai consulté *les* gens de l'Acadie et ils ont dit : "Sénateur, vous avez raison."

Ceux *des* gens consultés, l'opinion est certainement ce que dit le sénateur, mais l'opinion *du peuple* de l'Acadie, ne s'accorde pas avec l'honorable Sénateur Poirier sur cette question.

La grande majorité des électeurs acadiens ne sont pas en faveur de donner des "dreadnoughts" à l'Angleterre : Nenni ! Loin d'eux cette idée.

La grande majorité des électeurs acadiens appuient le programme du gouvernement canadien sur cette question.

D'abord pourquoi vouloir montrer notre loyalisme à la Grande-Bretagne en nous saignant à blanc ?

Nous avons toujours montré notre loyalisme à la Grande-Bretagne et au lieu de nous sacrifier ; nous accabler pour lui présenter un cadeau de trois "dreadnoughts" ce serait plutôt elle qui devrait nous rembourser pour avoir permis la confiscation des biens de nos ancêtres en temps de paix.

Nous respectons le drapeau britanique. Nous sommes soumis aux lois anglaises, mais cela nous empêche pas de dire que la Grande Bretagne nous doit, à nous acadiens, une somme assez élevée pour construire trois, dix, vingt dreadnoughts, pour nous rembourser des pertes qu'ont subi nos ancêtres en 1755.

Pas un acadien d'aujourd'hui sans qu'il veuille demeurer sujet britanique ; peu d'acadiens trouve-on, qui veux jeter à pleine main des sommes d'argents dans l'amirauté anglaise pour construire des instruments de guerre et laisser notre Canada (une nation) sans sa marine.

MORT HORRIBLE

Un accident horrible s'est produit samedi après-midi dans l'édifice Métropole à Sherbrook, P. Q. et un jeune homme du nom de Joseph Vézina en a été la victime. Vézina était dans l'ascenseur qui venait de se mettre en mouvement et il voulu en sortir en sautant, mais il aurait mal calculé la distance et sa tête heurta le mur et se trouva prise comme dans un étau entre le mur et l'ascenseur. Malgré tous ses efforts, il fut impossible au conducteur de l'ascenseur d'empêcher cet accident. La mort fut instantanée.

Lorsque vous allez en campagne emportez avec vous une boîte de Davis' Menthol Salve. Il est sans égal pour guérir et soulager les maux d'oreils, foulures, brûlures, coupures et contusions. Faites en l'essai. 25 sous la boîte.

PIE X ET LA FRANCE

Rome, 29.—Ce matin, dans la salle du Consistoire, a eu lieu la réception de deux cents pèlerins français, conduits par Mgr Henry-Louis Odelin, vicaire général de Paris.

Presque tous les prélats français résidant à Rome assistaient à cette réception.

A onze heures précises le pape est arrivé et a fait lentement le tour de la salle, donnant sa main à baiser aux pèlerins. Mgr Odelin a lu une courte adresse de protestation des pèlerins au Saint-Père.

Après cette allocution, le pape a pris la parole. Il a exprimé la satisfaction que lui causait l'union qui règne parmi les catholiques, ajoutant que cette bonne entente des fidèles entre eux est plus nécessaire que toute autre chose à l'heure présente, car l'union engendre la paix pour le plus grand bien du Seigneur.

Le Saint-Père, en continuant à développer cette pensée a dit que de cette union il attendaient des fruits merveilleux non seulement dans l'oeuvre religieuse et dans l'oeuvre de l'éducation sociale, mais aussi dans la défense de la foi et de la cause catholiques.

Le Saint-Père a ensuite donné des conseils pour l'action des catholiques.

"Ne portez pas", a-t-il dit, "le pied dans le camp des adversaires car ceux-ci jugeraient cette démarche comme une faiblesse et cette faiblesse comme une concession !"

Après avoir béni les pèlerins, le pape a quitté la salle.

La débilité générale et l'épuisement général demandent un tonique général pour l'organisme. L'Emulsion D. & L. constitue un tel remède. Elle reconstruit le corps et donne la santé.

La Statue Lefebvre

QUELQUES NOTES EXPLICATIVES

Au printemps de 1895, quelques mois après la mort du Révérend Père Lefebre, les anciens élèves du collège Saint-Joseph se concertèrent pour élever à la mémoire de cet éducateur dévoué le beau monument que le public admire aujourd'hui, à quelques pas au nord de l'université. C'était un témoignage de reconnaissance, *tabernaculum testimonii*, destiné à rappeler les services immenses rendus par le Père Lefebre, au prix d'épreuves et de sacrifices sans nombres, à l'oeuvre de la haute éducation, dans notre pays.

Quand les travaux du monument furent commencés, au printemps 1896, le Moniteur Acadien, à la date du 8 mai, publia un bel article relatif à cette entreprise et reproduisit, dans ce même numéro, le plan du Monument Lefebre qui était en voie d'érection,

Cette gravure faisait voir le frontispice et le côté-sud du Monument et représentait l'édifice surmonté de la statue du Père Lefebre.

A cause des dépenses et du temps requis pour préparer un objet d'art tel qu'une belle statue de bronze, le Comité résolut de remettre à plus tard la commande de la statue qui compléterait le Monument Lefebre. C'est ce projet qu'il s'agit maintenant de faire revivre et de conduire à bonne fin.

Si le Pére Lefebre, disait le Comité de 1896, n'est pas le père de l'institution de Memramcook, il l'a du moins recueillie orpheline à son berceau, et dans les langes. Il l'a nourrie avec grande sollicitude, au cours de ses premiers développements. Au fur et à mesure qu'elle grandissait, il n'a pas laissé de la protéger avec soin ; à la fin de sa vie, il s'y était attaché comme la mère à sa famille, comme le père à son domaine agrandi par ses sueurs''.

Telle a été chez les membres du Comité de 1896, et aussi dans l'esprit public de l'époque, la pensée maîtresse qui a fait surgir le Monument Lefebre et qui aujourd'hui—nous n'en doutons pas— contribuera à le compléter en y ajoutant la statue désirée.

Le 8 juillet 1896, jour de la bénédiction de la pierre angulaire du Monument Lefebre, un des orateurs de la circonstance disait ;

"Messieurs, l'idée qui a fait construire ce superbe édifice est une pensée généreuse, née de la piété filiale et d'un sentiment de vive gratitude exprimé non seulement par une association ou par une paroisse, mais qui émane du coeur d'un peuple tout entier....Les élèves du collège, de concert avec nos populations reconnaissantes, ont voulu rendre, non par un fol enthousiasme mais par une décision aussi honorable que réfléchie, un témoigagne éclatant de leur attachement à l'oeuvre que le Père Lefebre a implantée vaillamment et qu'il a fait fructifier si merveilleusement... Nous venons donc présenter notre témoignage d'admiration, de profonde reconnaissance à cet insigne bienfaiteur en considération du succés dont il a couronné ses oeuvres d'éducation et de régénération sociale".

Ainsi, au mois de septembre dernier, un certain nombre d'anciens élèves se rassemblaient à Shédiac sous la présidence de Son Honneur le Juge Landry: il s'agissait de sonder l'opinion sur l'opportunité d'élever une statue au Pére Lefebre. Plusieurs des assistants prirent la parole. Et, après délibération, le projet de statue fut voté pour ainsi dire à l'unanimité. Puis, séance tenante, le comité exécutif fut nommé. Il se compose des principaux hommes du pays—pris dans les rangs du clergé et de la société. Au delà d'un cent furent nommés membres de ce comité. Une lettre circulaire leur fut adressée, portant à connaissance ce qui venait de se faire, Pas une voix dissidente, tous acceptèrent le projet d'ériger une statue au Père Lefebre.

Les amis de l'éducation qui désirent aujourd'hui ajouter une statue au Monument Lefebre veulent que cet objet d'art soit préparé pour les noces d'or au collège Saint-Joseph, lesquelles auront lieu en octobre 1914. Une oeuvre artistique de ce genre exige deux à trois ans de travail aux ateliers. Il est donc temps de s'organiser pour percevoir des revenus, afin que tout soit prêt pour ces fêtes du collège en 1914.

Voici, dans les grandes lignes, le programme qui a été arrêté dernièrement à ce sujet.

Durant cette présente année, les recettes provenant de la célébration de la fête nationale, le 16 août, à Memramcook, seront consacrées au projet de la Statue-Lefebre. Les revenus d'un pélérinage à Sainte-Anne iront dans le même but. Les succursales de la Société Mutuelle de l'Assomption ont déjà contribué généreusement, pour un certain nombre, au projet de la Statue-Lefebre : cette contribution des succursales sera close au 1er juin 1910, c'est-à-dire dans un mois. Par contre, le Comité actuel d'organisation recevra toutes les contributions personnelles privées que les citoyens reconnaissants du pays—à quelque rang, à quelque race ou à quelque classe qu'ils appartiennent—voudront bien désormais faire parvenir au secrétaire trésorier sousigné. Plusieurs dons généreux nous ont déjà été envoyés dans ce but. Les listes de contributions seront publiées en temps et lieu.

Enfin, les recettes des fêtes de 1914 seront destinées aux mêmes fins. De ces diverses sources, le Comité d'organisation espère qu'il aura des fonds suffisants non seulement pour l'acquisition d'une belle statue de bronze, mais aussi pour les portraits peints à l'huile des deux insignes bienfaiteurs du collège de Memramcook—les abbés F. X. Lafrance et F. X Cormier—et que, ces oeuvres d'art payées, il restera en caisse un montant suffisant pour que le Comité ait le plaisir d'offrir au collège Saint-Joseph un joli cadeau, à l'occasion de ses noces d'or.

Quant à ce qui a trait au prix de la statue, il y a déjà eu des pourparlers entre un des membres soussignés et M. Philippe Hébert, le sculpteur bien connu de Montréal. M. Hébert est Acadien d'origine et n'entend pas l'oublier. Aussi ce patriotique artiste, aux fins de payer, lui aussi, son tribut d'admiration et d'hommage au Père Lefebvre, a promis sérieusement de préparer une statue de haut prix à des conditions exceptionnellement réduites. Nous aurons une statue de la valeur de celle que la ville de Saint-Jean fait ériger cet automne à son "King Square", en l'honneur de Sir Leonard Tilley, et, vû la générosité de l'artiste, nous l'aurons à des conditions beaucoup plus avantageuses.

Nous voulons espérer que ces explications feront comprendre parfaitement notre but et décideront aussi tout le public à favoriser notre projet.

A la Nouvelle-Ecosse, la statue de Joseph Howe, le réformateur zélé et sans trève qui travailla énergiquement à l'introduction du gouvernement responsable—est sous l'oeil du peuple qu'il a tant aimé.

A Saint-Jean, dans notre province, la statue de Sir Leo-

suite à la 3ème page.